

Une virose / le ou la COVID-19 ?

Ange BIZET

Académie française

Le covid 19 ou La covid 19

Le 7 mai 2020

Emplois fautifs

Covid est l'acronyme de *corona virus disease*, et les sigles et acronymes ont le genre du nom qui constitue le noyau du syntagme dont ils sont une abréviation. On dit ainsi *la* S.N.C.F. (*Société nationale des chemins de fer*) parce que le noyau de ce groupe, *société*, est un nom féminin, mais *le* C.I.O. (*Comité international olympique*), parce que le noyau, *comité*, est un nom masculin. Quand ce syntagme est composé de mots étrangers, le même principe s'applique. On distingue ainsi *le* FBI, *Federal Bureau of Investigation*, « Bureau fédéral d'enquête », de *la* CIA, *Central Intelligence Agency*, « Agence centrale de renseignement », puisque dans un cas on traduit le mot noyau par un nom masculin, *bureau*, et dans l'autre, par un nom féminin, *agence*. *Corona virus disease* – notons que l'on aurait pu préférer au nom anglais *disease* le nom latin *morbis*, de même sens et plus universel – signifie « maladie provoquée par le *corona virus* (“virus en forme de couronne”) ». On devrait donc dire *la covid 19*, puisque le noyau est un équivalent du nom français féminin *maladie*. Pourquoi alors l'emploi si fréquent du masculin *le covid 19* ? Parce que, avant que cet acronyme ne se répande, on a surtout parlé *du corona virus*, groupe qui doit son genre, en raison des principes exposés plus haut, au nom masculin *virus*. Ensuite, par métonymie, on a donné à la maladie le genre de l'agent pathogène qui la provoque. Il n'en reste pas moins que l'emploi du féminin serait préférable et qu'il n'est peut-être pas trop tard pour redonner à cet acronyme le genre qui devrait être le sien.

Ce communiqué de l'Académie appelle plusieurs réflexions

Le nom du virus :

Coronavirus est le nom couramment employé pour un virus à couronne. La désignation terminologique officielle¹ est **SARS-CoV-2**. La forme orthotypographique (intervalles, majuscules, tirets...) constitue le terme normalisé. On trouve d'autres formes codées qui n'ont pas été officialisées. La partie désignant la maladie SARS, a été adaptée à la syntaxe française, en SRAS « syndrome respiratoire aigu sévère », mais le code de désignation du virus reste dans l'ordre syntaxique anglo-saxon, déterminant-déterminé. Ce virus a aussi, surtout au début, été couramment désigné de différentes manières comme *virus de Wuhan* ou *virus chinois*.

Dans le texte de la recommandation, « *corona virus* » est écrit en deux mots. Selon la syntaxe classique française, ce devrait être « virus corona ». Le déterminant se place devant le déterminé dans le mot composé, il convient donc d'écrire **coronavirus**. En l'écrivant en deux mots, l'Académie introduirait un anglicisme, or même en anglais on l'écrit en un seul mot, comme on le fait aussi dans les autres langues romanes.

¹ Comité international de taxonomie des virus (ICTV, *International Committee on Taxonomy of Viruses*), 20 février 2020.

Le nom de la maladie :

L'usage courant a d'abord été de désigner l'affection par le nom de l'agent selon le procédé métonymique habituel.

L'OMS (Organisation mondiale de la santé) a codifié l'appellation internationale **COVID-19**, acronyme sur l'anglais **CO**(rona)+**VI**(rus)+**D**(isease)-(20)**19**.

Corona et *virus* sont issus du latin scientifique international ; *disease* est un mot anglais pour « maladie ». Comme le signale l'Académie, selon la tradition, on aurait eu le latin *morbus*. Dans l'acronyme lexicalisé, le *d* est démotivé en français. On comprendrait que l'Académie recommande *covim* avec le *m* de *morbus* pour conserver une composition classique. La forme bâtarde *COVID* ne fait que confirmer la substitution de l'anglais au latin comme langue scientifique de référence internationale. *COVID* est donc un anglicisme.

En fait COVID-19 est une de ces désignations techniques, un code alphanumérique à usage terminologique, taxonomique, une référence de classement technique ou commercial... dont les composants, chiffres, lettres, ponctuations et autres signes graphiques, émaillés de sigles, acronymes, mots en général anglais. Qu'ils soient motivés, aléatoires ou arbitraires, dans l'usage courant ils sont largement démotivés.

Entre codes et noms déposés, ces désignations sont de plus en plus fréquentes dans la communication, par exemple pour des véhicules (C3 Aircross Rip Curl, R4L, B777-300ER, AMX30...), comme substituts onomastiques, désignations topographiques faisant office de toponyme (cote 304), ou odonymique (A6b, GR20), etc.

De tels codes posent un problème langagier, grammatical, orthographique, syntaxique... Pour l'emploi discursif de ce type d'appellations non linguistiques, le traitement grammatical minimal consiste à leur affecter un article, donc un genre et un nombre, sans qu'il soit possible à l'unité « lexicale » de porter les marques flexionnelles. Cela permet au moins une intégration syntaxique.

Pour s'exprimer couramment, on utilise un nom ordinaire. Alors, comment nommer en français les maladies causées par les coronavirus ?

Suivant les structures productives régulières du français, pour former un nom de maladie, on procède par suffixation en *-ite*, *-pathie* ou *-ose*, (*hépatite*, *neuropathie*, *dermatose*). **Virose** est attesté depuis 1952. Il suffit d'employer **coronavirose** déjà en usage pour les affections animales (et c'en est une). En contexte, point n'est besoin de plus de précision ; on se contente généralement de parler de *grippe* et de *rhume*, dont les souches virales sont multiples.

Le genre :

Covid-19 a d'abord été compris comme un autre nom du virus. L'usage a spontanément été le masculin. Huit semaines plus tard, l'Académie publie une remontrance en faveur du genre féminin (Pour une fois qu'un nom de calamité était masculin !).

Que *covid-19* soit féminin ou masculin n'a aucune importance puisque les deux genres conviennent aux noms de maladies (un rhume, une lombalgie, un lumbago). Le choix du genre de tels codes ne présente aucun enjeu pour la langue française.

La justification avancée est : « Les sigles et acronymes ont le genre du nom qui constitue le noyau du syntagme dont ils sont une abréviation ». Dans les exemples choisis en anglais, *Bureau* et *Agency*, ont leur équivalent direct, puisque d'origine française (comme par essence la moitié la plus savante du lexique anglais), le genre ne fait donc pas de doute en français, mais cela ne tient pas compte du fait qu'en anglais ces mots n'ont pas de genre défini. De toute façon, quand un mot est emprunté, il ne conserve pas ses caractéristiques grammaticales. Il peut changer de genre, ou de nature. Même quand la forme en est conservée, nombreux sont les noms qui changent de genre en changeant de langue, *la samba* est masculin en brésilien, l'ancienne monnaie allemande *le mark*, est *die Mark* en allemand, etc.

L'Académie s'appuie donc sur l'hypothèse qu'il faudrait affecter l'acronyme du genre du mot français résultant de la traduction. Le résultat n'est pas évident, puisqu'on pourrait aussi bien traduire par un nom masculin, par exemple simplement *mal* qui depuis longtemps sert à désigner des affections (*haut mal*, *mal de Pott*...). On peut très bien traduire par « mal du coronavirus ».

Si on prend en considération l'étymologie, *disease* est une forme préfixée de *ease*, issu du français *aise*, nom féminin certes, mais le véritable équivalent avec préfixe péjoratif est *malaise*, qui, s'il a pu être féminin est maintenant bien masculin².

Il n'y a donc aucune détermination automatique du genre de l'emprunt.

L'ironie est qu'à la différence de l'anglais qui n'a pas de genre grammatical pour ces mots, en latin, *morbus* (justement revendiqué par l'Académie) est masculin.

La justification avancée pour contredire un emploi établi prend donc un caractère arbitraire.

Le ton de la conclusion de l'Académie est modéré, au conditionnel, « l'emploi du féminin serait préférable », « le genre qui devrait être le sien », mais sous la rubrique « Emplois fautifs ». Cela est donc reçu comme injonction impérieuse de l'Autorité linguistique. En l'occurrence, cette autorité est en contradiction avec son principe constamment énoncé, de soumission à l'usage.

Plutôt que de semer une insécurité linguistique supplémentaire, l'occasion était belle de proposer pour l'usage dans la langue courante un vrai mot de formation classique, au lieu de cautionner un anglicisme en forme de code chiffré.

Les désignations à usage scientifique universel ont leur utilité de référence taxonomique, mais l'Académie traite de la langue, et en français, on n'utilise pas « *Felis silvestris catus* (Linnaeus, 1758) » pour appeler un chat « un chat ».

L'Académie n'a pas encore publié l'article « **virus** » dans la neuvième édition de son dictionnaire en cours d'achèvement, il est peut-être temps encore de traiter le dérivé **virrose** comme nom de maladie, et d'y inclure **coronavirose**.

² L'ancien français a connu de multiples variantes orthographiques (Cf. La Curne de Sainte-Palaye, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françoise*), et *désaisé* (« *Dictionarie* » de Cotgrave). *Malaisé* a eu le sens de malade » (1398).